aimiez tous. Marquées au coin de la plus stricte impartialité, vos notes étaient données avec une justice mathématique; aussi les moins favorisés d'entre nous ne s'en plaignirent jamais, convaincus que nous étions de recevoir chacun selon nos mérites. Mais comme on était fier quand on avait obtenu un optime. De même vos exemptions furent toujours cotées à la hausse, parce qu'on savait que vous n'en étiez pas prodigue. Un simple ter - c'était le nec plus ultra — signé Luc Terrier valait mieux que tous ces decies qui, à raison de leur multiplicité étaient tombés en discrédit, comme les assignats de la République.

Dirai-je vos industries pour nous inspirer l'amour de l'étude et stimuler notre émulation? En sixième et cinquieme, vous nous aviez partagés en deux camps : Romains et Carthaginois se disputaient chaudement la victoire, mais on n'eut jamais à reprocher aux vainqueurs de s'être laissé amollir par les délices de Capoue. Quelquefois, et à notre insu, vous nous faisiez composer avec les élèves de la classe supérieure, et quand nous avions réussi nous

manquions pas de le savoir.

« En troisième, le corrigé des auteurs que nous traduisions était fait par nous. Avec une patience qu'on peut appeler héroïque, vous choisissiez dans chaque copie les phrases les mieux traduites, et vous aviez l'art d'en faire un tout parfaitement homogène, qui était tout à la fois votre œuvre et la nôtre. Vraiment vous aviez le don de nous faire faire l'impossible. C'était à la fin de netre année de sixième ; il ne devait plus y avoir de classe. Restait une dernière étude destinée aux préparatifs du départ. Vous ne l'aviez pas entendu de la sorte; et je vous entends dire : « Messieurs les sixième traduiront quarante lignes de Cornelius, et les braves feront tout. . Il en restait soixante ou quatre-vingts pour terminer l'auteur. Je le dis avec orgueil, il n'y eut que des braves dans nos rangs. Par les soldats jugez du capitaine (1). »

Après avoir tenu pendant six années la chaire de troisième, « le père Luc » entra dans le ministère paroissial. Ne croyant plus avoir besoin de dompter des écoliers, il se dépouilla de sa rudesse et apparut ce qu'il était : un homme au cœur d'or. Il resta professeur à peu près toute sa vie puisqu'il commença les études cléri-

cales d'une quinzaine de prêtres.

Des son arrivée, M. Bernier prit quelques dispositions réglementaires, nécessaires pour mettre fin aux abus qui s'étaient introduits. La principale concernait les sorties Elles ne devaient jamais être accordées pour découcher, à moins qu'elles ne fussent motivées par des causes extraordinaires et très graves. Les sorties pour quelques heures ne pouvaient avoir lieu que pendant les promenades et seulement une fois par mois, excepté dans le premier et le dernier mois de l'année scolaire, dans la semaine sainte, dans les jours de carnaval, pendant les foires de la Saint-Martin et du Sacre, où elles étaient rigoureusement interdites. Pour que ces règles fussent acceptées des parents, M. Bernier les fit

⁽I) Noces d'or de M. Luc Terrier, 28 octobre 1885, brochure de 50 p. (Angers, Germain et G. Grassin]. Communication de M. A. Jeanjean, curé de Villeneuve.